

Philippe Gautier, 232 ha en Bretagne

Rationaliser ses coûts en réduisant les amendements basiques

Éleveur de porcs dans les Côtes d'Armor, Philippe Gautier cherche en permanence à optimiser le coût de son aliment en rationalisant son itinéraire technique. En 2010, il s'est attaqué au chaulage, pratique traditionnelle dans sa région. Au vu des résultats d'analyses, il s'est décidé à suspendre temporairement ses amendements.

« L'alimentation, c'est 65 % de notre coût de production ». Installé en SCEA avec son épouse et un cousin dans les Côtes d'Armor, Philippe Gautier élève 600 truies et produit 15 000 porcs charcutiers par an. L'exploitation compte également 232 hectares qui produisent les quelques 4 500 tonnes d'aliments nécessaires chaque année à ses animaux. Ils se répartissent entre blé (110 ha) et maïs (95 ha), le reste de la sole étant consacré au colza (18 ha) et à la jachère (8 ha). Située en limons profonds, la ferme fournit des rendements très corrects : 95 à 100 q/ha en maïs grain humide et 90 à 95 q/ha en blé. « Si l'élevage est notre gagne-pain, la partie céréalière de notre structure est un élément déterminant en termes de trésorerie », signale l'agriculteur.

Être au maximum du potentiel

Selon le prix des céréales, la part de l'aliment dans le coût de production peut varier de 55 à 70 %. Tous les quintaux en plus sont donc bons à prendre et pas question de négliger la partie culture. En 2008, par exemple, l'exploitation n'a produit que 75 q/ha de blé : « Cela nous a fait 1,5 q/ha de moins, soit 160 tonnes à 180 euros... Ce n'était pas négligeable », se souvient l'agriculteur. L'objectif de Philippe Gautier est clair : « être au maximum du potentiel de la région et du sol... mais pas à n'importe quel prix non plus ». L'agriculteur rai-

sonne donc ses intrants avec un constant souci d'efficacité et de rationalité. En maïs, ses hybrides appartiennent tous au même groupe de précocité afin de grouper les semis et la récolte, effectuée à 33/35 % d'humidité. Idem en blé, malgré une exception cette campagne compte tenu des difficultés rencontrées à la récolte 2011. Pour profiter du progrès génétique et surtout parce que cela lui prendrait trop de temps, il n'utilise par ailleurs que des semences certifiées.

Un chaulage traditionnel...

En ce qui concerne la fertilisation, il profite du lisier dont il dispose, tout en utilisant un engrais starter en maïs afin de favoriser la levée, qui survient souvent dans un froid relatif. « Et en sortie d'hiver, nous apportons en général une fertilisation minimum de 25 tonnes d'ammonitrate 33,5 », complète-t-il. C'est un moyen de s'assurer que le blé profite tout de suite de l'azote : « le maïs retrouve de façon plus certaine la partie organique du lisier », souligne Philippe Gautier. Mais ce n'est pas aussi vrai pour le blé ». Pour les amendements de fond, le raisonnement de l'exploitant était jusqu'à l'an passé moins précis et argumenté : les sols bretons étant habituellement considérés comme acides, « je suivais la pratique cou-

En faisant des analyses, Philippe Gautier s'est aperçu que le pH de ses terres n'était jamais inférieur à 6.

rante sans me poser de questions », précise-t-il. Il apportait donc en moyenne 250 tonnes/an de maërl (un mélange de sable, de débris d'algues et de coquilles) ou de coquilles brisées, à raison de 6 t/ha tous les 5 à 6 ans. Un choix qui avait sa logique : « nous avons repris des terres dans les années 70 à 80 dont les pH pouvaient descendre à 4,5 », note-t-il. Cette logique n'avait cependant jamais été remise en cause.



... revisité grâce aux analyses de sol

Pour satisfaire aux obligations du cahier des charges « agriculture raisonnée », l'agriculteur faisait bien sûr quelques analyses de terres de temps en temps. Elles lui servaient également à répondre à une question spécifique, en cas de « *trou de rendement dans une parcelle* », par exemple. Mais il n'allait pas plus loin. C'est en participant à des réunions animées par des ingénieurs d'ARVALIS-Institut du végétal que l'agriculteur s'est interrogé sur l'intérêt de telles pratiques, qui lui coûtaient tout de même 4 000 à 4 500 euros par an. En 2010, Philippe Gautier a donc décidé de faire un point sur l'état de toutes ses parcelles. « *Pour entrer éventuellement dans une démarche d'impasse, j'ai voulu savoir où j'en étais* », indique-t-il. La firme Agro-systèmes est donc venue réalisée des prélèvements, à raison d'un par parcelle voire trois dans celles de 30 ha et plus. Résultats : des pH tous égaux ou supérieurs à 6,4. L'agriculteur a donc décidé en 2010 d'arrêter de chauler. Si l'ensemble des 46 analyses lui a coûté près de 2 600 euros, il a réalisé plus de 2 000 euros d'économie par rapport à sa pratique habituelle.

Rendez-vous dans 5 ans

Il relancera une série d'analyses dans 5 ans, aux mêmes endroits puisque les prélèvements ont été géoréférencés, et dans le même laboratoire. L'idée : faire le point sur l'impact de l'arrêt du chaulage. Pour Philippe Gautier, le risque d'une telle décision est mesuré... Finalement bien plus que lorsqu'il a décidé de recourir au binage pour désherber son maïs ou de semer son colza avec un semoir à maïs afin de le biner. ■

Valérie Noël

v.noel@perspectives-agricoles.com



Eric Masson, ingénieur d'ARVALIS-Institut du végétal en Bretagne

« L'étape cruciale consiste à vérifier le pH de ses parcelles grâce à des analyses »

Perspectives Agricoles : Quel est le point clé dans le raisonnement d'un amendement basique ?

E.M. : Avant de faire évoluer sa stratégie, il faut avoir une idée du niveau d'acidité de ses sols. L'étape cruciale consiste donc à vérifier le pH de toutes ses parcelles grâce à des analyses de sol. Au-delà de 6, on peut se contenter d'un chaulage d'entretien à base de produits calcaires broyés ou concassés. Ils sont en général moins coûteux à l'unité CaO (oxydes de calcium) et aussi efficaces que des chaux ou carbonates plus fins. En cultures légumières, il faut viser un pH de 6,2 à 6,3. Au-delà de 6,5 à 6,7, le chaulage devient inutile. Attention, le pH d'un sol n'est pas stable dans le temps, notamment en raison de l'activité biologique, qui génère de l'acidité (avec libération d'ions H⁺ dans la solution du sol). Au printemps, les sols ont tendance à être plus acides. Il vaut mieux faire les analyses en période automnale ou hivernale, lorsque le pH est plus stable.

P.A. : Comment les déjections animales influent-elles sur le pH ?

E.M. : Les essais montrent qu'elles tendent à des degrés divers selon leur type, à augmenter le pH, à condition que la fertilisation azotée minérale complémentaire soit bien ajustée aux besoins et tienne compte de l'azote apporté par ces déjections... L'amélioration des pratiques (meilleure répartition des déjections animales sur les parcelles, couverture généralisée des sols en hiver, forte réduction de la sur-fertilisation...) dans l'ouest de la France a donc contribué à limiter le lessivage des nitrates et ainsi à freiner l'acidification des sols. Par ailleurs, la réduction de la volatilisation de l'azote des déjections animales par leur enfouissement rapide après épandage ou l'utilisation de rampes et pendillards ont également limité l'effet acidifiant de la volatilisation.

P.A. : Arrêter de chauler présente-t-il un risque ?

E.M. : Non, car l'évolution de l'acidification est lente et il reste possible de réagir. Le pH baisse au maximum de 0,1 point par an. Il faut néanmoins faire attention à certaines pratiques acidifiantes : l'implantation de légumineuses, l'absence de couverture hivernale des sols, les pratiques de sur-fertilisation, la volatilisation de l'azote ammoniacal des déjections animales...

P.A. : Quels sont les besoins d'un sol dans le cas d'une fumure d'entretien ?

E.M. : En l'absence d'apports d'amendements basiques, les sols ont tendance à s'acidifier naturellement. En effet, l'activité biologique des sols, le lessivage des ions nitrates lié à l'excédent de pluviométrie hivernale sont source d'acidification. Il faut les compenser. Les suivis réalisés sur les stations d'ARVALIS-Institut du végétal dans l'Ouest montrent que dans les parcelles avec apports réguliers de déjections animales, et où les pratiques cultures permettent de limiter au maximum le lessivage de nitrate, le pH peut être maintenu avec une dose d'apport annuelle de CaO plus faible (100 à 200 kg CaO/ha).

Seul un contrôle régulier du pH, tous les 5 ans et dans toutes les parcelles, permet de bien ajuster ce chaulage d'entretien.

Dans le cas d'apports en entretien, il faut rechercher le coût de l'unité CaO le plus faible. Des produits à action lente ou moyennement rapide suffisent.